



JOURNÉE D'INFORMATION 2018

Paris, ENS, samedi 3 février 2018

-Circulaire d'information-

Cher(e) collègue,

La prochaine journée annuelle d'information de l'AFEAF aura lieu le samedi 3 février 2018, amphithéâtre Rataud à l'Ecole Normale Supérieure (45 rue d'Ulm 75005 PARIS) à partir de 9h30.

Cette journée est destinée à faire le point sur l'actualité de l'archéologie de l'âge du Fer de l'année écoulée. Les résultats des fouilles préventives et programmées ainsi que les travaux universitaires achevés seront présentés sous forme de communications courtes (10 minutes) suivies d'un temps de discussion très bref.

Pour communiquer :

Merci d'envoyer les propositions de communications à Michaël LANDOLT par courriel (michael.landolt@culture.gouv.fr) ou par courrier (DRAC Grand Est/SRA – Site de Metz 6 place de Chambre F-57045 METZ Cedex 01) avant le 3 décembre 2017.

Les programmes archéologiques pluriannuels ne pourront faire l'objet d'une communication que tous les deux ans. Le choix et le programme des communications seront communiqués aux auteurs avant le 15 décembre 2017.

Informations concernant la publication :

Les textes correspondants seront publiés dans le Bulletin n°36, qui sera disponible au prochain colloque de l'association qui se tiendra à Prague du 10 au 13 mai 2018.

Comme les années précédentes, le Conseil d'Administration a décidé de ne publier dans le bulletin que les communications effectivement présentées lors de la journée d'information.

Les textes devront être remis au plus tard le 3 février 2018 sur CD/DVD ou envoyés par courriel à Clément FELIU (clement.feliu@inrap.fr).

Les textes ne doivent pas excéder 2 pages (*recto verso*), illustrations comprises en noir et blanc (largeur maximum 15,5 cm ; hauteur maximum 25 cm). Les textes doivent être rendus en format *.doc (Word), les illustrations impérativement en noir et blanc en format *.jpg, *.ai ou *.eps (Adobe Illustrator jusqu'à la version CS4). Merci de veiller à bien distinguer les nuances de gris notamment pour les plans ! Les normes bibliographiques préconisées seront envoyées aux communicants dès la finalisation du programme.

Les auteurs s'engagent également à autoriser la publication en ligne de leur article sur le site internet de l'AFEAF.